

Conseil Municipal du 11 décembre 2023

à 18h00

N°ordre 43
N° identifiant 2023-0187

Titre Dotations pour les classes découverte et les projets des écoles publiques

Rapporteur(s) Mme Hélène PAUMIER
Date de la convocation 04/12/2023

Président de séance Mme Léonore MONCOND'HUY
Secrétaire(s) de séance Théo SAGET

PJ.

Membres en exercice 0
Quorum 27

Présents 0

Absents 0

Mandats 0 Mandants _____ Mandataires _____

Observations L'ordre de passage des délibérations est le suivant : 1, 55 à 56, 2 à 35 et 37 à 54.
La 36 est retirée.

Projet de délibération étudié par:	Commission Lien social et éducation
------------------------------------	-------------------------------------

Service référent	Direction Générale Adjointe Solidarités - Cohésion locale - Éducation Direction Éducation - Accueil périscolaire
------------------	---

L'éducation populaire est au cœur de la politique municipale. Pour donner aux plus jeunes les clés pour bien vivre dans le monde d'aujourd'hui et de demain, la municipalité développe et encourage des projets favorisant la liberté de penser, le développement du pouvoir d'agir de chaque individu et notamment des plus jeunes ainsi que l'engagement volontaire dans la construction des projets individuels et collectifs. Cette éducation s'inscrit dans une recherche de développer l'esprit critique, la cohésion sociale et l'éducation à la paix. Le Projet éducatif global (PEG) 2022-2027, qui fixe les orientations de la municipalité, est garant de cette ambition.

Cette politique s'inscrit également dans le Projet éducatif de territoire (PEDT) qui se décline avec l'ensemble des actrices et acteurs éducatifs dans un esprit de coopération au service de la progression de l'enfant.

La Ville, à travers diverses dotations, souhaite encourager les écoles à organiser des projets, des sorties et des séjours :

- les « **Dotations aux projets des écoles publiques du 1^{er} degré** » permettent de financer tous projets souhaités par les enseignants et laissés à leur discrétion
- les « **Dotations pour le transport dans le cadre des sorties des écoles publiques en zone Réseau d'éducation prioritaire (REP)** » permettent de prendre en charge les frais de transport des écoles
- les « **Dotations aux classes découverte – Vivons l'école ailleurs** » sont attribuées aux écoles ayant un projet de séjour et sollicitant une dotation dans le cadre de l'appel à projet dédié.

Ainsi, pour l'année 2023-2024, il vous est proposé de renouveler le soutien de la Ville aux écoles maternelles et élémentaires publiques en attribuant les dotations suivantes :

I - Dotations aux projets des écoles publiques du 1^{er} degré

Les « **Projets d'écoles** » sont proposés par les enseignants sur le temps scolaire. La dotation est calculée au prorata du nombre d'élèves inscrits et des données sociologiques des familles de chacune des écoles maternelles et élémentaires publiques de la commune. La Ville contribue ainsi à la **réussite scolaire et éducative** des enfants de son territoire.

Au titre de l'année scolaire 2023-2024, les dotations allouées sont :

1. Pour les écoles maternelles publiques de Poitiers

École maternelle Andersen N° Système d'identification du répertoire des entreprises (SIREN) 218 601 946 00377 8510Z	2 342,00 €
École maternelle Alphonse Daudet N° SIREN 218 601 946 00260 8510Z	1 852,00 €
École maternelle Breuil Mingot N° SIREN 218 601 946 00369 8520Z	214,00 €
École maternelle Condorcet N° SIREN 218 601 946 00161 8510Z	566,00 €
École maternelle Charles Perrault N° SIREN 812 569 408 00014 9499Z	1 922,00 €

École maternelle Ernest Perochon N° SIREN 218 601 946 00468 8510Z	441,00 €
École maternelle Evariste Galois N° SIREN 218 601 946 00336 8510Z	906,00 €
École maternelle Grange St Pierre N° SIREN 218 601 946 00542 8510Z	540,00 €
École maternelle Georges Brassens N° SIREN 218 601 946 00500 8510Z	983,00 €
École maternelle Jacques Brel N° SIREN 495 207 672 00017 9499Z	1 760,00 €
École maternelle Jean Mermoz N° SIREN 218 601 946 00393 8510Z	856,00 €
École maternelle La Licorne N° SIREN 218 601 946 00591 8510Z	1 147,00 €
École maternelle Les Minimés N° SIREN 218 601 946 00534 8510Z	415,00 €
École maternelle Micromegas N° SIREN 218 601 946 00633 8411Z	966,00 €
École maternelle Montmidi N° SIREN 218 601 946 00385 8510Z	473,00 €
École maternelle Marcel Pagnol N° SIREN 218 601 946 00583 8510Z	664,00 €
École maternelle Pasteur N° SIREN 218 601 946 00450 8510Z	345,00 €
École maternelle Petit Tour N° SIREN 218 601 946 00567 8510Z	416,00 €
École maternelle Porte de Paris N° SIREN 218 601 946 00435 8510Z	687,00 €
École maternelle Pablo Neruda N° SIREN 218 601 946 00286 8510Z	1 501,00 €
École maternelle Paul Blet N° SIREN 218 601 946 00062 8510Z	396,00 €
École maternelle Paul Fort N° SIREN 218 601 946 00088 8510Z	424,00 €
École maternelle Renaudot N° SIREN 218 601 946 00526 8510Z	637,00 €
École maternelle Tony Lainé N° SIREN 218 601 946 00344 8510Z	2 654,00 €
<i>Sous-total écoles maternelles :</i>	23 107,00 €

2. Pour les écoles élémentaires publiques de Poitiers

École élémentaire Andersen N° SIREN 495 205 502 00018 9499Z	3 472,00 €
École élémentaire Alphonse Bouloux N° SIREN 495 126 187 00014 9499Z	1 898,00 €
École élémentaire Alphonse Daudet N° SIREN 218 601 946 00237 8520Z	2 267,00 €
École élémentaire Breuil Mingot N° SIREN 218 601 946 00369 8520Z	482,00 €
École élémentaire Coligny-Cornet N° SIREN 218 601 946 00153 8520Z	1 256,00 €
École élémentaire Condorcet N° SIREN 218 601 946 00179 8520Z	1 062,00 €
École élémentaire Charles Perrault N° SIREN 812 569 408 00014 9499Z	2 252,00 €
École élémentaire Damien Allard / Jules Ferry N° SIREN 218 601 946 00294 8520Z	1 263,00 €
École élémentaire Ernest Perochon N° SIREN 218 601 946 00443 8520Z	974,00 €
École élémentaire Grange St Pierre N° SIREN 495 612 294 00018 9499Z	804,00 €
École élémentaire Georges Brassens N° SIREN 218 601 946 00518 8520Z	1 653,00 €
École élémentaire Gisèle Halimi N° SIREN 21860194600096 8411Z	1 377,00 €
École élémentaire Jacques Brel N° SIREN 495 260 820 00016 9499Z	2 348,00 €
École élémentaire Jean Mermoz N° SIREN 218 601 946 00401 8520Z	2 147,00 €
École élémentaire Micromégas N° SIREN 218 601 946 00641 8520Z	1 776,00 €
École élémentaire Montmidi N° SIREN 495 365 512 00013 9499Z	792,00 €
École élémentaire Marcel Pagnol N° SIREN 218 601 946 00575 8520Z	1 101,00 €
École élémentaire Pablo Neruda N° SIREN 411 263 551 00011 9312Z	2 220,00 €
École élémentaire Paul Blet N° SIREN 218 601 946 00070 8520Z	847,00 €
École élémentaire Saint-Exupéry N° SIREN 414 433 011 00015 9312Z	1 865,00 €

Sous-total écoles élémentaires : 34 698,00 €

Total écoles maternelles et élémentaires : 57 805,00 €

II – Dotations pour le transport dans le cadre des sorties des écoles publiques

La Ville contribue également à la prise en charge des transports octroyée aux écoles en zone REP.

ÉCOLES	LIEU	DATE	MONTANT	PARTICIPANTS
Maternelle Jacques Brel 495 207 672 00017 9499Z	Château de Beauvoir Vouneuil sous Biard (86)	6/03/2023 et 14/03/2023	228,00 €	23 enfants et 6 adultes 22 enfants et 5 adultes
Maternelle Jacques Brel 495 207 672 00017 9499Z	CREN Mignaloux Beauvoir (86)	22/05/2023	92,66 €	25 enfants et 5 adultes
Maternelle Jacques Brel 495 207 672 00017 9499Z	Vallée des singes Romagne (86)	05/06/2023	398,00 €	40 enfants et 10 adultes
Maternelle Jacques Brel 495 207 672 00017 9499Z	Ferme pédagogique La Martelleire ST PONPAIN (79)	02/06/2023 13/06/2023 16/06/2023	792,00 €	36 enfants et 8 adultes 36 enfants et 8 adultes 35 enfants et 7 adultes

Total écoles maternelles et élémentaires 1 510,66 €

III - Dotations aux « Classes découverte - Vivons l'école ailleurs » des écoles publiques

Les « classes découverte » sont des séjours avec nuitée(s), organisés sur le temps scolaire par les enseignants des écoles publiques du premier degré de Poitiers. Une dotation est attribuée à chaque projet selon 7 critères :

- le nombre d'enfants partant par école
- le nombre d'enfants à besoin éducatif particulier partant
- l'historique des dotations sur les deux dernières années
- le reste à charge par enfant
- le niveau de co-financement
- la réponse aux trois priorités du Projet éducatif global (PEG)
- la distance de Poitiers.

Le montant des dotations est calculé en fonction de 2 forfaits journée / enfant et dans la limite de 70% du budget total du projet :

- 14 € pour les écoles situées en quartier prioritaire de la Politique de la Ville et de veille
- 10 € pour les autres écoles publiques de Poitiers

Pour l'année scolaire 2023-2024, **11 projets** de classes découverte déposés par **10 écoles publiques**, concernant **606 enfants**, sont soutenus pour un montant global de **22 164 €**.

Un acompte de 40 % du montant total sera versé sur l'exercice 2023 et le solde sur l'exercice 2024.

	Total	Exercice 2023	Exercice 2024
Ecole élémentaire Alphonse Bouloux N° SIREN 495 126 187 00014 9499Z 42 Enfants / 5 Jours / ARCACHON (33)	2 940 €	1 176,00 €	1 764,00 €
Ecole élémentaire Condorcet N° SIREN 218 601 946 00179 8520Z 23 Enfants / 3 Jours / VIVONNE (86)	690 €	276,00 €	414,00 €
Ecole élémentaire Charles Perrault N° SIREN 812 569 408 00014 9499Z 48 Enfants / 3 Jours / DOLLUS (17)	2 016 €	806,40 €	1 209,60 €
Ecole élémentaire Damien Allard / Jules Ferry N° SIREN 218 601 946 00294 8520Z 83 Enfants / 4 Jours / LA TRANCHE-SUR-MER (85)	3 320 €	1 328,00 €	1 992,00 €
Ecole élémentaire Ernest Perochon N° SIREN 218 601 946 00443 8520Z 97 Enfants / 3 Jours / LEZAY (79)	2 910 €	1 164,00 €	1 746,00 €
Ecole élémentaire Ernest Perochon N° SIREN 218 601 946 00443 8520Z 50 Enfants / 3 Jours / VIVONNE (86)	1 500 €	600,00 €	900,00 €
Ecole élémentaire Montmidi N° SIREN 495 365 512 00013 9499Z 57 Enfants / 5 Jours / LA TRANCHE-SUR-MER (85)	2 850 €	1 140,00 €	1 710,00 €
Ecole élémentaire Tony Lainé N° SIREN 218 601 946 00211 8520Z 23 Enfants / 3 Jours / VIVONNE (86)	966 €	386,40 €	579,60 €
Ecole maternelle Alphonse Daudet N° SIREN 218 601 946 00260 8510Z 50 Enfants / 2 Jours / VOUNEUIL-SOUS-BIARD (86)	1 400 €	560,00 €	840,00 €
Ecole maternelle Charles Perrault N° SIREN 812 569 408 00014 9499Z 114 Enfants / 2 Jours / LATHUS-ST-REMY (86)	3 192 €	1 276,80 €	1 915,20 €
Ecole maternelle Pasteur N° SIREN 218 601 946 00450 8510Z 19 Enfants / 2 Jours / LES CHATELIERS (79)	380 €	152,00 €	228,00 €

22 164 € 8 865,60 € 13 298,40 €

Montant exercice 2023 : 8 865,60 €

Montant exercice 2024 : 13 298,40 €

Après examen de ce dossier, il vous est proposé :

- d'accorder l'ensemble de ces dotations administratives à chaque école élémentaire et maternelle publique selon les tableaux, ci-dessus
- d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir sur ce sujet
- d'imputer la dépense correspondante, soit 81 479,66 € à l'article 6574 (M14) ou 65748 (M57) du budget Principal.

POUR
CONTRE
Abstention
Ne prend pas part au vote

0
0
0
0

La Maire,
Léonore MONCOND'HUY
Le Secrétaire,
Théo SAGET

RESULTAT DU VOTE

--

Mise en ligne le			
Date de réception en préfecture		Identifiant de télétransmission	
Nomenclature Préfecture	8.1	Enseignement	